

Fichier de renseignements personnels

Révision des traitements du personnel d'encadrement et des conseillers en gestion des

Suite aux dispositions de l'article 76 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (L.R.Q., chapitre A-2.1), le ministère rend publiques certaines informations concernant ce fichier contenant des informations personnelles telles que définies par l'article 54 de la même loi.

1. Identification du fichier

Nom du fichier: Révision des traitements du personnel d'encadrement et des conseillers en gestion des

Description du contenu: Documents relatifs à la révision des traitements accordés aux cadres et aux CGRH.

Date de création: 2017-02-03

2. Catégories de renseignements contenus dans le fichier

Renseignements concernant l'identité Renseignements concernant l'emploi

Renseignements concernant la santé et/ou services sociaux Renseignements concernant l'éducation

Autre(s):

3. Fins pour lesquelles les renseignements sont conservés

Application d'une loi: (spécifier):

Application d'un règlement: (spécifier):

Application d'un programme: (spécifier):

À des fins statistiques (spécifier): N

Autre(s): (spécifier):

4. Mode de gestion du fichier

Numérique

Autre(s): (spécifier): SARAT

Localisation dans un endroit unique: Oui Non

Durée de conservation de l'information prévue au Calendrier de conservation des documents: 7 ans.

5. Provenance de l'information versée au fichier

La personne concernée Un employé du ministère Un autre organisme

Autre(s): (spécifier):

6. Catégories de personnes concernées par les renseignements versés au fichier

Le personnel du Ministère

Autre(s): (spécifier):

7. Catégories de personnes ayant accès au fichier dans l'exercice de leurs fonctions

Cadre

Conseiller en gestion des ressources humaines

8. Mesures de sécurité prises pour assurer la protection des renseignements personnels Accès sécurisé au fichier (physique ou logique) Environnement réseau sécurisé Journalisation des actions Mesures spécifiques d'élimination de données Application d'une politique de sécurité Mesures spécifiques concernant le matériel et le programme Autre(s) :**9. Identification de l'unité administrative détentrice du fichier**

C154510-Direction des ressources humaines

10. Fonction du gestionnaire responsable du fichier et direction générale

Chef de service - Dir. générale adjointe des ressources humaines, financières

Formulaire complété le 2017-02-03